

STATIONNEMENT SIMPLIFIÉ, QUOTIDIEN APAISÉ

schilick



schilick.fr

► informations & abonnements

Service développement urbain durable • 03 88 83 90 00
Villa des projets • Les mercredis de 10h à 14h

Boutique Indigo 1 place Kléber, 67000 Strasbourg
03 88 32 46 19 • www.indigoneo.fr • b670104@group-indigo.com
Applications EasyPark & IndigoNeo

INDIGO
GROUP

Streeteo



Ne pas jeter sur la voie publique.



Schiltigheim, ville attractive, accueille chaque année des centaines de nouvelles et nouveaux habitant-e-s et des milliers de visiteur-euse-s. Pour que chacun-e trouve une place près de chez soi, près de son médecin ou de son commerce, notre espace public doit être organisé.

Le stationnement payant permet de libérer nos rues des « voitures ventouses », d'offrir une meilleure rotation des places pour les client-e-s de nos commerces et restaurants et de restituer à nos habitant-e-s leur espace public.

Avec un abonnement annuel à 55 centimes d'euro par jour pour un-e résident-e schilikois-e, à 75 centimes pour un-e commerçant-e ou un-e artisan-e local-e et avec la gratuité entre midi et deux pour tout-e-s : le stationnement à Schiltigheim est abordable, simplifié et permet un quotidien apaisé pour tout-e-s les usager-es de notre Ville.

Pour vous informer et vous abonner selon votre situation, **suivez le guide !**



Danielle DAMBACH

Maire de Schiltigheim
Présidente déléguée
de l'Eurométropole de
Strasbourg



Patrick MACIEJEWSKI

1^{er} adjoint à l'Ecologie, à
l'Urbanisme et aux Mobilités
Conseiller à l'Eurométropole
de Strasbourg
Président de la CTS

LISTE BLANCHE

Concernant les professionnel-le-s, la dérogation au stationnement payant pourra être octroyée sous couvert d'un contrôle du service gestionnaire à 4 professions libérales de la santé :

- Masseur-se-kinésithérapeute**
- Infirmier-e libéral-e**
- Aide-soignant-e**
- Auxiliaire de vie**

Pour effectuer votre demande de dérogation, remplissez le formulaire disponible sur www.ville-schiltigheim.fr/vie-quotidienne/circulation-et-stationnement/stationnement-payant/

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Le stationnement est gratuit pour les personnes en situation de handicap disposant d'une **Carte européenne de stationnement** ou d'une **Carte Mobilité Inclusion** avec la mention « stationnement », sur présentation d'un justificatif.

TARIFICATIONS ET ABONNEMENTS

Les horodateurs sont en service du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h**.

LES TARIFS

Le stationnement est en zone unique. Hors abonnement résident, les tarifs en vigueur sont les suivants :

Premières 15min : **gratuit**

2 premières heures : **1,50 € /H**

3^e heure : **2 € /H**

4^e heure : **5 € /H**

5^e heure : **5 € /H**



La durée maximale de stationnement autorisée est de **5h**.

Si l'utilisateur ne s'acquitte d'aucune redevance, il devra verser **un forfait post-stationnement (FPS) d'un montant de 15€**.

LES ABONNEMENTS

Sous réserve d'éligibilité :

→ Abonnement « résident » (limité à 2 véhicules par foyer) **disponible au tarif de :**

19 €/mois

6 €/semaine

200 €/an

→ Abonnement « résident mobile », limité aux plages horaires 9h-10h et 17h-18h, **disponible au tarif de :**

5 €/mois

→ Abonnement « Commerçants et artisans de proximité » (limité à 4 véhicules par commerçant-e-s et artisan-e-s) **au tarif de :**

23 €/mois

Avant tout achat d'abonnement, vous devez valider vos droits au titre de résident ou commerçant auprès d'Indigo.

LES PARKINGS

- **Parking** – 8, rue de la Mairie
- **Parking Exen (+citiz)** – rue des Pompiers
- **Parking Elmia** – rue Principale et rue Saint-Paul
- **Parking des Petits-Champs** – rue des Petits Champs
- **Parking de la Liberté (+citiz)** – Place de la Liberté
- **Parking** – 8, rue des Pompiers
- **Parking Michel Debus (+citiz)** – 83, route de Bischwiller
- **Parking Adelhoffen** – 146, route de Bischwiller

- **Parking Léo Delibes** – 97, route de Bischwiller
- **Parking Prévert (+citiz)** – 57, route du Général de Gaulle
- **Parking des Malteries** – 49, rue des Malteries
- **Parking Louis Pasteur** – 12, rue Louis Pasteur
- **Parking de l'Aar** – rue de la Glacière
- **P+R Rive de l'Aar** (stationnement gratuit et illimité pour les abonnés CTS/Badgé) – Rue du Wacken

